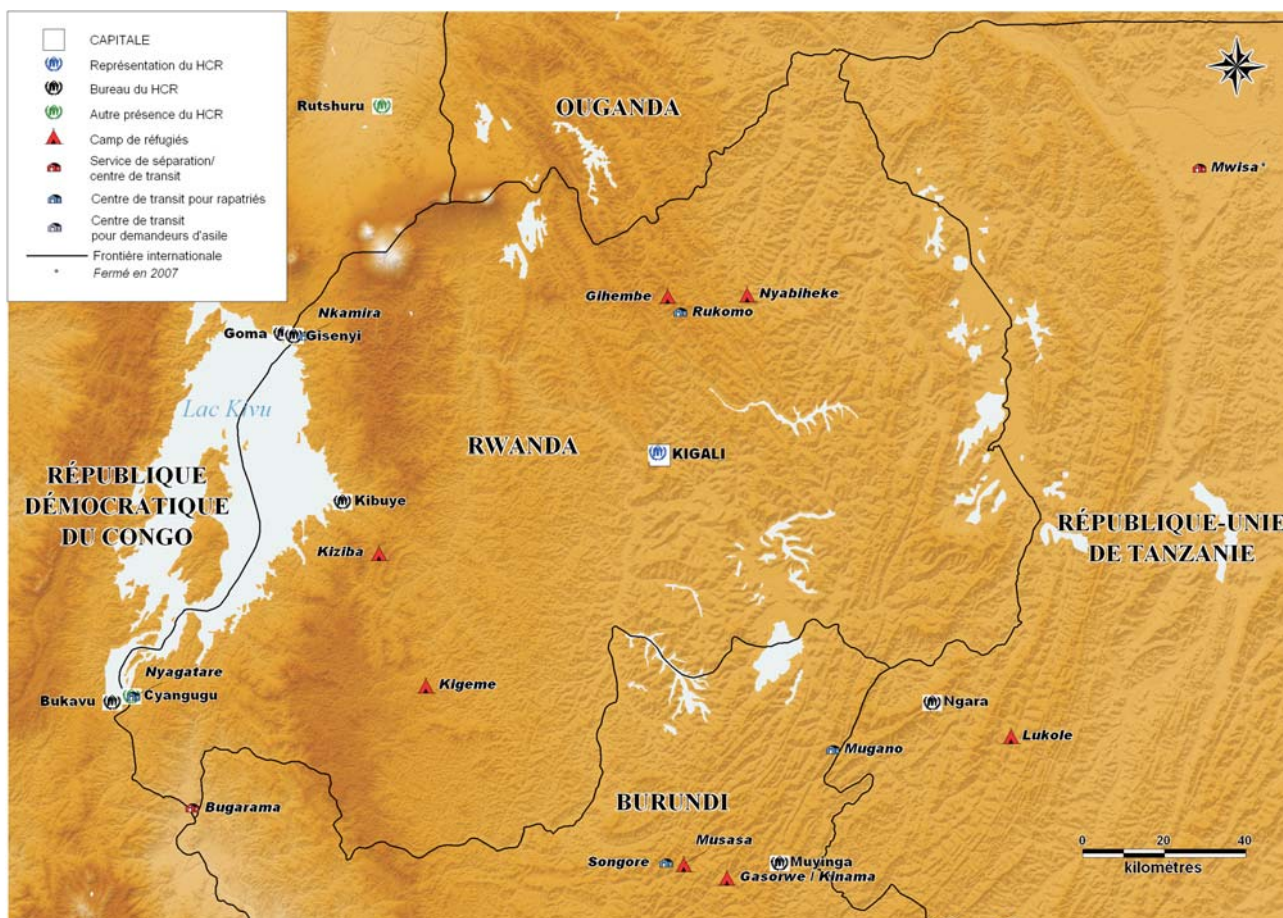


# Rwanda



## Faits marquants

- Le HCR a protégé et aidé au total 51 600 réfugiés et demandeurs d'asile, vivant dans quatre camps et deux centres de transit. La plupart d'entre eux étaient originaires de la République démocratique du Congo (RDC) et du Burundi. Quelque 2 600 réfugiés urbains résidant à Kigali ont également bénéficié d'une assistance.
- Au total, le Haut Commissariat a aidé 9 400 réfugiés rwandais à regagner leurs communautés d'origine.

## Environnement opérationnel

La situation politique et sécuritaire est demeurée calme tout au long de l'année au Rwanda. La vie politique intérieure était dominée par quelques grandes questions, à savoir l'abolition de la peine de mort, la conclusion des travaux des tribunaux populaires *Gacaca* en 2008 et les initiatives destinées à encourager l'unité et la réconciliation. En juillet 2007, le Rwanda est devenu un membre à part entière de la Communauté d'Afrique orientale, resserrant ainsi ses liens économiques et politiques avec les autres États de la région. Le pays est néanmoins demeuré exposé à des pénuries alimentaires et à la malnutrition. Environ 88 pour cent de la population vit de l'agriculture ; malheureusement, les

### Personnes relevant de la compétence du HCR

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	RDC	50 700	50 700	55	63
	Burundi	2 800	2 800	51	56
	Pays divers	30	30		
Demandeurs d'asile	RDC	600	600	53	57
	Burundi	130	130	50	51
Réfugiés rapatriés	À partir de RDC	9 400	9 400	-	-
	À partir de pays divers	90	80		
<b>Total</b>		<b>63 750</b>	<b>63 740</b>		

récoltes sont très irrégulières car les provinces situées à l'ouest et à l'est du pays sont sujettes à des sécheresses et à des inondations récurrentes.

## Réalisations et impact

### Objectifs principaux

En 2007, les principaux objectifs du HCR étaient les suivants : promouvoir le rapatriement librement consenti de 77 000 Rwandais toujours exilés dans des pays avoisinants, protéger et assister les réfugiés vivant dans des camps ou en milieu urbain et améliorer les conditions d'existence dans les camps. Le Haut Commissariat entendait en outre intensifier ses efforts pour renforcer les capacités de la Commission nationale pour les réfugiés (CNR). Il se proposait également d'aider ses partenaires à perfectionner leurs compétences en matière de gestion des programmes, de gestion axée sur les résultats et d'utilisation des normes et indicateurs.

### Protection et solutions

À l'issue d'une enquête menée par le HCR et par ses partenaires, il est apparu qu'environ 71 pour cent (estimation) des réfugiés hébergés dans les camps souhaitaient regagner leur localité d'origine. En raison de l'insécurité qui régnait dans les secteurs orientaux de la RDC et qui aurait empêché les organisations humanitaires d'assurer le suivi des rapatriés dans cette région, le HCR n'a pas pu commencer à faciliter le rapatriement librement consenti dans ce pays en 2007. La réinstallation est demeurée la seule option pour certains réfugiés qui avaient des besoins spécifiques, tels que des problèmes de sécurité (dus à des mariages mixtes, par exemple), des maladies chroniques ou des problèmes psychosociaux provoqués par des violences sexuelles ou sexistes.

N'ayant pas reçu les cartes d'identité qui leur permettraient de se déplacer dans le pays, les réfugiés doivent utiliser à cet effet les cartes de rationnement délivrées par le HCR. Les autorités ont assuré au Haut Commissariat qu'elles distribueraient des cartes d'identité aux réfugiés dès qu'elles auraient achevé de le faire pour les Rwandais. Les demandes non traitées de détermination du statut de réfugié se sont accumulées. La CNR a imputé ce retard au manque d'équipements et d'effectifs. Les autorités n'ont pas communiqué d'informations sur l'état d'avancement des procédures de détermination. Il n'y pas eu d'audience depuis le mois d'octobre 2007 et les réfugiés se plaignent de la lenteur avec laquelle leurs dossiers sont traités.

En 2007, la protection de l'enfance était une priorité pour la délégation du HCR au Rwanda. Depuis 2005, des enfants sont recrutés pour des activités militaires menées à l'est de la RDC. Des mères réfugiées ont rapporté au HCR que leurs enfants s'étaient fait enlever à l'école ou dans les camps. Le personnel du Haut Commissariat et des fonctionnaires gouvernementaux ont mené des campagnes pour sensibiliser

la population à cette question, tout en mettant les donateurs et les diplomates au courant de la situation. Le HCR a œuvré à la protection de l'enfance en étroite coopération avec *Save the Children* (R.-U.) et l'UNICEF.

Trois réunions de Commissions tripartites ont été organisées avec les Gouvernements du Malawi, de l'Ouganda et de l'Afrique du Sud pour débattre du rapatriement librement consenti des Rwandais. Le recours à la clause dite « de cessation » a été mentionné par le Rwanda et soutenu par certains pays d'asile. Cependant, le HCR a informé les représentants des États concernés que les réfugiés avaient invoqué des raisons valables pour ne pas rentrer chez eux. Le Haut Commissariat examinera ces préoccupations avant de faire jouer la clause.

### Activités et assistance

#### Réfugiés

**Abris et infrastructures :** le HCR a remis en état 1 800 maisons et aidé à construire 320 abris et un millier de maisons. Le Haut Commissariat a également entretenu six kilomètres de routes desservant des camps et réaménagé un marché à Gihembe. Quelque 200 cuisines collectives et individuelles ont été équipées de fourneaux améliorés.

**Appui opérationnel :** le HCR a dispensé un appui financier et technique à la CNR et à ses partenaires d'exécution ou opérationnels et a en outre organisé des sessions de formation à l'intention du personnel de ces organisations.

**Assainissement :** l'entretien de la plupart des latrines a été assuré au moyen d'un programme communautaire imposant aux ménages de payer un employé pour les nettoyer deux fois par jour. *L'American Refugee Committee* a veillé à la désinfection des latrines de Gihembe, Kiziha et Nyabiheke.

**Assistance juridique :** les données d'enregistrement relatives aux réfugiés hébergés dans les camps ont été actualisées régulièrement. La CNR a achevé d'enregistrer la plupart des réfugiés vivant en milieu urbain. La CNR et le Haut Commissariat ont entrepris de mettre en place un dispositif qui leur permettra d'échanger systématiquement des informations et des données chiffrées.

**Besoins domestiques :** des produits non alimentaires de première nécessité et du bois de chauffe ont été distribués dans tous les camps de réfugiés et centres de transit. Cependant, la quantité de bois distribuée est demeurée insuffisante. L'habillement des femmes et des enfants a posé des problèmes dans la plupart des camps et en particulier à Gihembe et à Nyabiheke, où les réfugiés sont exposés à des températures très basses. Toutes les femmes et les jeunes filles vivant dans des camps de réfugiés ont reçu des protections périodiques.

**Eau :** le HCR a fourni en moyenne 15 litres d'eau par personne et par jour dans les camps, un volume inférieur aux normes. Le problème est imputable aux coupures





HCR/T. Maurer

Rwanda. Jeunes réfugiés congolais (RDC) au camp de Kiziba.

effectuées par le service public d'approvisionnement et à l'inefficacité du réseau de distribution.

**Éducation** : quelque 11 600 enfants en âge d'aller à l'école primaire ont été scolarisés dans les camps. Les enfants logés dans des centres de transit pouvaient aller à l'école dans les villages des alentours. Les taux de réussite se sont situés entre 40 et 45 pour cent dans le cycle primaire. Le taux d'abandon dans le cycle secondaire s'est élevé à 20 pour cent environ chez les filles. À Kigali, quelque 590 jeunes réfugiés urbains assistés par le HCR ont achevé l'année scolaire 2006-2007.

**Santé et nutrition** : les réfugiés logés dans les camps et les réfugiés urbains résidant à Kigali ont reçu des soins de santé primaires. Avec le concours de l'UNICEF, les centres de transit ont été approvisionnés en médicaments. Dans les camps, plus de 7 300 réfugiés ont bénéficié de services de dépistage et d'accompagnement psychologique pour le VIH et le sida. Quelque 260 réfugiés, dont 65 pour cent de femmes, ont reçu des traitements antirétroviraux.

**Services communautaires** : le HCR a mené des évaluations tenant compte de l'âge, du genre et de la diversité dans l'ensemble du pays en 2007. Les résultats ont été utilisés pour réorienter la protection et l'assistance offertes aux réfugiés dans des secteurs tels que l'éducation, la santé, l'autonomisation des femmes et les activités génératrices de revenus. Le Haut Commissariat a collaboré à une stratégie de réduction de la violence sexuelle et sexiste dans l'ensemble des camps avec d'autres institutions des Nations

Unies et divers partenaires. Une équipe interinstitutions s'est réunie chaque mois pour suivre l'application des procédures opérationnelles standard mises en place pour traiter le problème. Le HCR a appuyé les comités de gestion des camps de réfugiés et a veillé à ce que ceux-ci soient composés pour moitié de femmes. En outre, il a régulièrement organisé des campagnes de sensibilisation à la violence sexuelle et sexiste et aux dangers du VIH et du sida, et formé ses partenaires d'exécution à la prévention et à la prise en charge de ces problèmes.

**Transport et logistique** : les camions qu'utilisait la délégation du HCR au Rwanda étaient vétustes et nécessitaient de fréquentes révisions et réparations. Du fait de contraintes budgétaires, il a été impossible d'acheter des pièces de rechange et des pneus. Le HCR a eu recours aux transports en commun pour éviter d'interrompre la livraison des marchandises dans les camps et le transfert des nouveaux réfugiés des centres de transit à Nyabiheke.

#### Rapatriés

**Abris et infrastructures** : tous les rapatriés ont été abrités adéquatement pendant leur séjour dans les centres de transit. Plus de 20 hangars, 26 blocs de latrines et 15 douches ont été construits pour répondre aux besoins des rapatriés et des nouveaux réfugiés qui passaient par ces centres.

**Assainissement** : le nettoyage et l'entretien ont été assurés quotidiennement.

**Assistance juridique et protection :** le HCR a organisé des réunions de Commissions tripartites avec le Malawi, l'Afrique du Sud et l'Ouganda afin de débattre des modalités du rapatriement des Rwandais réfugiés dans ces pays. Les activités de suivi ont néanmoins révélé qu'il n'y avait pas suffisamment de projets de réintégration pour garantir la viabilité des retours.

**Besoins domestiques :** le HCR a distribué des articles domestiques à quelque 9 400 rapatriés. Des vêtements de seconde main fournis par des donateurs ont été inclus dans les colis de rapatriement.

**Eau :** les rapatriés accueillis dans les centres de transit ont bénéficié d'un approvisionnement régulier en eau. Il a été nécessaire d'augmenter le volume d'eau, pour répondre aux besoins suscités par l'afflux incessant de réfugiés congolais.

**Santé et nutrition :** les rapatriés ont passé une visite médicale à leur arrivée aux centres de transit et reçu des soins de santé primaires. Les individus qui souffraient de graves problèmes médicaux ont été orientés vers des hôpitaux. Grâce à l'appui de l'UNICEF, les postes de santé ont reçu des trousseaux de premiers secours et il a été possible d'embaucher un assistant social, ainsi qu'un infirmier.

**Transport et logistique :** les camions du HCR ont transporté quelque 9 400 réfugiés rwandais rapatriés de DRC. Les camions ont également servi à transporter les colis de rapatriement.

## Contraintes

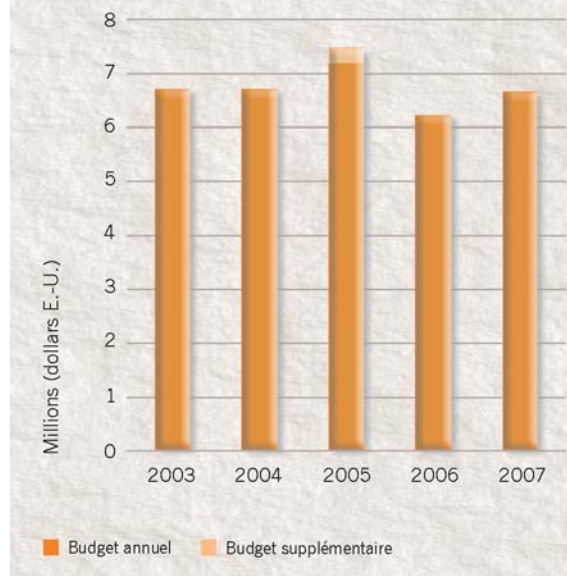
Comme la situation était instable dans les régions orientales de la RDC et au Burundi, de nombreux réfugiés qui prévoient de rentrer dans leur pays n'ont pas été rapatriés. D'autre part, le nombre de réfugiés accueillis au Rwanda a augmenté en raison de l'afflux incessant de réfugiés congolais au cours de l'année. Les terres étant rares au Rwanda, les solutions de l'intégration sur place et de l'autosuffisance ne sont pas viables pour les réfugiés accueillis dans le pays. Dans le même temps, la crainte des tribunaux *Gacaca* et de sérieux doutes quant aux possibilités de réintégration ont dissuadé de nombreux réfugiés rwandais de rentrer chez eux.

## Informations financières

L'opération au Rwanda a été intégralement financée en 2007. Toutefois, le budget alloué aux programmes en faveur des réfugiés a tout juste permis de répondre aux besoins les plus essentiels de cette population. De même, il a été difficile de fournir un colis d'aide attractif aux Rwandais qui rentraient dans leur pays.

Depuis 2003, les dépenses engagées au titre du programme annuel sont relativement stables. En 2005, les

Dépenses au Rwanda  
2003 - 2007



dépenses ont été plus élevées en raison d'un budget supplémentaire pour le rapatriement et la réintégration des réfugiés burundais, institué en 2004 et intégré au programme annuel en 2006. En 2007, les dépenses ont progressé du fait de l'augmentation des activités destinées aux rapatriés rwandais.

## Organisation et mise en œuvre

### Gestion

En 2007, le HCR a maintenu une délégation à Kigali, initialement appuyée par deux bureaux extérieurs à Kibuye et Butare et deux antennes à Gisenyi et Cyangugu. Le bureau extérieur de Butare a été fermé en juin 2007. L'effectif était composé de sept fonctionnaires internationaux, 45 collaborateurs nationaux, 11 VNU (quatre ressortissants rwandais et sept expatriés), deux consultants locaux et un spécialiste international de la réinstallation.

### Collaboration avec les partenaires

Le Rwanda faisait partie des pays pilotes sélectionnés pour la mise en œuvre de l'initiative « Unis dans l'action » en 2007. Le HCR a activement participé à la préparation du document opérationnel commun et du plan de travail annuel consolidé dans quatre domaines : protection sociale, santé, VIH et sida, éducation. Au nom de l'Équipe des Nations Unies dans le pays, le Haut Commissariat a coprésidé l'équipe de gestion des opérations en cas de catastrophe avec le Gouvernement rwandais.

## Évaluation générale

En raison d'une insécurité persistante à l'est de la RDC, il n'a pas été possible de rapatrier les réfugiés congolais en 2007. Malgré de nouveaux afflux de réfugiés au Rwanda, le HCR est parvenu à prodiguer une aide essentielle aux réfugiés hébergés dans les camps et aux réfugiés vulnérables vivant en milieu urbain, tout en renforçant leur protection. Le bureau de Kigali a tiré pleinement parti de ses partenariats avec des institutions sœurs du système des Nations Unies et des ONG.

Partenaires	
<b>Partenaires d'exécution</b>	
<b>Organismes gouvernementaux :</b> ministère de l'Administration locale, de la Bonne gouvernance, du Développement communautaire et des Affaires sociales, Commission Nationale pour les Réfugiés (CNR) <b>ONG :</b> Action humanitaire africaine, <i>American Refugee Committee</i> , <i>Forum for African Women Educationists</i> , <i>Save the Children</i> (R.-U.), Service jésuite des réfugiés <b>Autres :</b> <i>Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit</i>	
<b>Partenaires opérationnels</b>	
<b>ONG :</b> <i>American Refugee Committee</i> , <i>Save the Children</i> (R.-U.) <b>Autres :</b> <i>Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit</i> , FNUAP, OMS, UNICEF	

### Budget, revenus et dépenses (dollars E.-U.)

	Budget final	Revenus issus des contributions	Autres fonds disponibles	Total fonds disponibles	Total des dépenses
Budget annuel	7 163 347	2 691 808	4 190 824	6 882 632	6 660 819

Note: Les revenus issus des contributions incluent des contributions affectées au niveau du pays. Les autres fonds disponibles incluent les prélèvements du HCR sur les contributions non-affectées ou à affectation large, le solde initial et les ajustements.

### Rapport financier (dollars E.-U.)

Ventilation des dépenses	Projets de l'année en cours	Projets des années précédentes
	Budget annuel	Budgets annuel et supplémentaire
Protection, suivi et coordination	1 159 172	0
Abris et infrastructure	377 991	81 282
Appui opérationnel (aux agences)	307 476	125 788
Assainissement	229 853	73 692
Assistance juridique	44 935	5 496
Besoins domestiques	416 114	57 151
Eau	205 960	12 261
Éducation	282 510	55 077
Santé et nutrition	891 317	262 793
Services communautaires	67 707	11 129
Sylviculture	735	19 841
Transport et logistique	1 056 006	91 603
Versements aux partenaires d'exécution	653 296	(796 114)
<b>Sous-total des activités opérationnelles</b>	<b>5 693 072</b>	<b>0</b>
Appui au programme	967 747	0
<b>Total des dépenses</b>	<b>6 660 819</b>	<b>0</b>
<b>Annulation sur les dépenses des années précédentes</b>		<b>(8 954)</b>
<b>Versements aux partenaires d'exécution</b>		
Paievements effectués	3 352 217	
Rapports reçus	(2 698 921)	
<b>Solde</b>	<b>653 296</b>	
<b>Rapport des années précédentes</b>		
<b>Versements aux partenaires d'exécution</b>		
Dû au 1 <sup>er</sup> janvier		887 506
Rapports reçus		(796 114)
Remboursés au HCR		(4 159.54)
Ajustements		(46 034)
<b>Solde</b>		<b>41 199</b>